



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 **Panorapresse**  
par  **ouest  
france**



communication@ac-normandie.fr  
(communication@ac-normandie.fr)



3 octobre 2025

## 14\_MUNICIPALES 2026 À CAEN. LA QUESTION DES PETITS-DÉJEUNERS DANS LES ÉCOLES DONNE-T-ELLE LE TON DE LA CAMPAGNE ?

1



**Caen - Municipales 2026 à Caen. La question des petits-déjeuners dans les écoles donne-t-elle le ton de la campagne ?**

[actu.fr, vendredi 3 octobre 2025](#)

## Caen - Municipales 2026 à Caen. La question des petits-déjeuners dans les écoles donne-t-elle le ton de la campagne ?

[actu.fr](https://actu.fr), vendredi 3 octobre 2025, 605 mots

Lors du conseil municipal à Caen, le chef de file de l'opposition et la première adjointe se sont accrochés à propos des petits-déjeuners distribués dans des écoles prioritaires.



A Caen (Calvados), l'école Vieira Da Silva est l'une des trois seules écoles en REP+, où des petits-déjeuners doivent être à nouveau servis aux enfants de familles modestes.

Au début du conseil municipal de Caen (Calvados), lundi 29 septembre 2025, le maire Aristide Olivier espérait des débats apaisés avec l'opposition, sans invective, "qui aient du sens". Peine perdue. Plusieurs questions ont agité les rangs, dont celle des petits-déjeuners délivrés depuis 2019 dans douze écoles des quartiers prioritaires de Caen.

Rudy L'Orphelin à la majorité : "Vous avez fait un choix"

Après avoir été alerté par des enseignants, l'écologiste Rudy L'Orphelin, premier candidat déclaré aux municipales, avait allumé la mèche quatre jours plus tôt. Dans un communiqué, il a fustigé la décision « incompréhensible et injuste » de la Ville de « supprimer purement et simplement les petits-déjeuners jusqu'alors proposés aux enfants des familles les plus modestes ».

Une critique réitérée et complétée lors de sa première intervention en séance lundi soir :

D'après lui, "l'argument budgétaire - alors que, ce soir, vous nous proposez de voter une rallonge de 900 000 € pour le Millénaire - devrait céder devant l'enjeu : un enjeu de santé publique, un enjeu éducatif, un enjeu de justice sociale, un enjeu de protection et d'épanouissement des enfants".

"Connaissez-vous votre sujet ou êtes-vous malhonnête ?"

Piquée au vif, Amandine François-Goguillon, adjointe à l'éducation, avait déjà répliqué en commentaire sur la page Facebook de son (futur) adversaire, l'accusant de « mentir ».

Elle a répété ses coups en séance lundi soir :

D'après elle, « la Ville n'est en rien responsable de l'arrêt de ce dispositif », qui est « un programme de l'Éducation nationale ». Son application relève de la direction académique des services de l'Éducation nationale (DSDEN) via une subvention d'un peu plus de 60 000 €, versée sur la période de janvier à juin cette année, pour l'achat des denrées alimentaires. La Ville apporte son concours, en mobilisant des agents pour la distribution et l'entretien du matériel.

Amandine François-Goguillon l'assène à Rudy L'Orphelin : "Je regrette, comme vous, sa suspension par l'État dans les écoles en REP. Les équipes de la Ville s'étaient beaucoup mobilisées pour l'accompagner."

Plus que 3 écoles sur 12 concernées

Depuis la rentrée, faute de budget selon la DSDEN, la distribution est « suspendue », insiste Amandine François-Goguillon. « L'Éducation nationale nous a annoncé la semaine dernière la reconduction du dispositif dans les écoles en REP +. »

C'est bien le problème pour Rudy L'Orphelin. « Le service pourrait être rétabli dans 3 des 12 écoles (Eustache-Restout, Louis le Chatelier et Vieira da Silva) jusqu'alors bénéficiaires sans toutefois qu'une échéance ne soit précisée à ce stade. On comprend d'autant moins que la municipalité n'ait pas fait le choix de la continuité de service public », comme d'autres communes ont su le faire, selon lui.

Rudy L'Orphelin le regrette : « Aucun engagement clair n'a été pris pour les 9 autres écoles concernées pour la suite de l'année scolaire. »

Lui aurait d'ailleurs aimé plus d'ambition, réclamant « l'élargissement » de la distribution des petits-déjeuners « à tous les jours d'école », et pas seulement à deux.